

**MESSAGE DE MME MURIEL PÉNICAUD
MINISTRE DU TRAVAIL**

Paris, le 2 avril 2020

Mesdames, Messieurs, chères toutes et chers tous,

Notre pays, comme tant d'autres, est confronté à l'épidémie du coronavirus. Nos vies individuelles et notre vie collective en sont profondément affectées et le seront encore dans les prochaines semaines.

L'adoption des consignes sanitaires définies par le gouvernement, la suspension de l'accueil dans les établissements qui reçoivent du public, le confinement, le respect des gestes barrières sont des mesures indispensables à la lutte contre la maladie. Dans ce contexte, il nous appartient à la fois de participer à l'effort collectif pour freiner la propagation de ce virus, de protéger les plus vulnérables, et de limiter les impacts économiques et sociaux de cette épidémie.

La suspension de l'accueil des publics en formation a des conséquences à la fois sur votre activité et sur les parcours des jeunes et des actifs engagés dans des actions de formation ou d'apprentissage, de développement des compétences, de reconversion ou de promotion professionnelle.

Conserver le lien, assurer une continuité pédagogique, éviter les ruptures et les abandons représentent un enjeu essentiel auquel, je le sais, vous déployez toute votre énergie. Former à distance nécessite des équipements, des réponses pédagogiques adaptées que vous avez dû déployer ou développer en un temps record, tout en mettant en oeuvre les mesures propres à assurer la sécurité de vos équipes.

Le contexte est difficile mais la crise est aussi un révélateur de formidables capacités d'adaptation et d'innovation.

Ainsi, de nombreux partenaires ont répondu présents à l'appel à contributions que j'ai lancé avec Jean-Marie Marx, le Haut-commissaire aux compétences, et en lien avec les Régions, afin de mettre à disposition des centres de formation d'apprentis et des organismes de formation, gratuitement pendant la durée de la crise, des ressources et des contenus pédagogiques. Ce sont en effet près de 150 acteurs qui proposent des tels contenus. Ces ressources sont accessibles sur <https://reseau.intercariforef.org/coronavirus-covid-19>.

Bien entendu, la suspension de l'accueil en formation ne permet pas toujours de maintenir toutes les sessions programmées, en particulier celles qui mobilisent l'acquisition de gestes techniques et nécessitant des mises en situation professionnelle. L'organisation de la formation pour les premiers niveaux de qualification est une autre des difficultés auxquelles vous apportez quotidiennement des réponses.

Pour répondre à ces situations, vous le savez, le Gouvernement a décidé de mesures fortes afin de soutenir l'activité économique, et protéger l'emploi, notamment des actifs les plus vulnérables. Ces mesures s'appliquent également aux organismes de formation et aux CFA. Pour vous donner une information qualifiée sur les règles applicables à votre activité, mes services mettent à jour régulièrement sur le site du ministère du Travail des questions/réponses, notamment sur les modalités du maintien de l'activité à distance et sur les règles applicables en cas de suspension d'activité, que je vous invite à consulter. <https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/coronavirus-covid-19/article/questions-reponses-377732>

Enfin, il me semble essentiel d'établir un état des lieux précis des difficultés que vous rencontrez et des solutions que vous proposez à vos apprenants. Dans cette optique, nous avons souhaité, avec les Régions, vous donner la parole à travers un questionnaire à très grande échelle. Ce questionnaire, qui est administré par le réseau des Carif Oref, doit permettre à la fois de dresser un état des lieux de la situation de vos organismes de formation et centres de formation d'apprentis et de recueillir vos besoins à court terme mais également pour préparer la relance de l'ensemble de l'économie. Je vous remercie par avance de vos réponses qui nous permettront de mieux adapter les solutions pour la phase de reprise.

Accédez au questionnaire pour chacun de vos établissements :

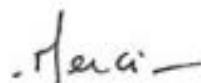
Etablissement	Siret	Questionnaire
	XXXXXXXXXXXXXX	Lien du questionnaire

Je sais votre implication quotidienne au service du développement des compétences des actifs de notre pays. Ceci prend un sens encore plus aigu actuellement, et le sera encore davantage demain.

Nous aurons besoin, lors de la reprise, de votre très grande implication et de votre capacité à innover pour accompagner les jeunes, les actifs, demandeurs d'emploi et salariés, ainsi que les entreprises.

Je vous remercie de votre engagement au service de notre pays et de nos concitoyens dans ces circonstances exceptionnelles.

Vous pouvez compter sur mon plein soutien à vos côtés.



Muriel Pénicaud

